



1^{er} APPEL A PROPOSITION FONDS DES FEMMES DU SENEGAL

Avec l'appui de l'Agence catalane de coopération au développement (ACCD), l'ONG GRAINES gère le Fonds des Femmes du Sénégal (FFS).

L'objectif général est de contribuer à l'accès aux droits socio-économiques et environnementaux des femmes organisées en associations ou en réseaux dans les départements de **Dakar, Guédiawaye, Keur Massar, Pikine, Rufisque et le département de Bignona (Suellé et Tenghory)**. Spécifiquement, le FFS vise à renforcer les capacités techniques des femmes pour leur autonomisation socio-économique et une vie libre de violences.

A. OBJET DE L'APPEL A PROPOSITION

Le présent appel à proposition a pour objet l'octroi de bourses de formation au profit des associations ou des réseaux d'organisations (associations) de femmes. Elles concernent les activités liées à : **la transformation des céréales locales, fruits et légumes, produits laitiers, produits halieutiques, la cosmétique, le micro-jardinage, la teinture, la pâtisserie et la saponification.**

Les associations ou les réseaux d'organisations (associations) de femmes peuvent solliciter une bourse de formation à l'une de ces activités. Le montant de la bourse est de 1 500 000 F CFA (un million cinq cent mille francs CFA), réparti comme suit : 800 000 FCFA au moins (huit cent mille FCFA) pour la formation et 700 000 FCFA (sept cent mille FCFA) pour l'achat d'un matériel de base pour la production.

Le FFS organise les activités de formation avec l'association ou le réseau d'organisations (associations) de femmes bénéficiaires d'une bourse par la mise à disposition de formatrices et du matériel de base pour la production entre **Avril et Août 2026**.

B. CRITERES D'ELIGIBILITE.

L’association ou le réseau d’organisations (associations) de femmes doit avoir son siège dans l’un des départements suivants : Dakar, Guédiawaye, Keur Massar, Pikine, Rufisque et Bignona (Suellé et Tenghory) ;

Une majorité de ses membres (50%) sont âgées entre 18 et 45 ans ;

L’association ou le réseau d’organisations (associations) de femmes n’a jamais bénéficié d’une subvention du Fonds des Femmes du Sénégal ;

L’association ou le réseau d’organisations (associations) de femmes est engagée dans L’Economie sociale et solidaire.

C.PROCESSUS DE SELECTION

C.1. Critères de sélection

L’association ou le réseau d’organisations (associations) de femmes doit démontrer l’effectivité de son existence, ses objectifs de transformation et son utilité sociale, comment la demande de bourse de formation a été élaborée et enfin, que fera l’association après la formation.

Un comité d’attribution des bourses de formation composé de membres de la société civile, des élu-es locales /locaux, des représentant -es des services techniques départementaux dédiés examine les demandes : il retient les associations ou les réseaux d’organisations (association) de femmes qui répondent le mieux aux critères jusqu’à l’épuisement des fonds affectés à cet appel à proposition.

Les associations ou le réseau d’organisations (associations) de femmes dont les demandes sont retenues par le Comité de Sélection seront contactées.

C .2. Processus de soumission

Le dossier de soumission est composé d’une **lettre de demande de bourse de formation** à l’attention de l’Administrateur du Fonds des Femmes du Sénégal et **d’un formulaire (ci-dessous) à renseigner.**

Ce dossier peut être envoyé par email à l'adresse suivante : fondsdesfemmes@gmail.com ou déposé au siège de l'ONG Graines, villa n°94, cité Lobatt Fall-Pikine Technopole, du lundi au vendredi, de 9h à 16h, **au plus tard le 27 Février 2026 à 12 h.**

Pour des informations liées à cet appel à proposition,appelez aux numéros suivants :

- **33 833 90 25**

- **78 964 54 07.**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE DE FORMATION

Votre association ou votre réseau d'organisations (association) a-t-elle – t-il une fois bénéficié d'une subvention du Fonds des Femmes du Sénégal ?

- Oui
- Non

1. INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION OU LE RESEAU

Nom de l'association ou du réseau d'organisation (association) de femmes :

Adresse :

Date de création :

Principales activités (maximum 3)

Nombre de membres :

Membres âgés entre 18 et 45 ans :

Membres âgés de plus de 45 ans :

Prénom et nom de la responsable morale :

Numéro téléphone :

2. VOTRE DEMANDE

(Veuillez remplir ce tableau)

QUESTIONS	REPONSES
Pourquoi vous vous êtes organisé en association ou réseau d'organisations (associations) ?	
Quel type de formation souhaitez- vous ?	
Qui a décidé qu'il y a un besoin pour ce type de formation ?	
Combien de membres seront impliqués pour cette formation (max 15)	
Pourquoi voulez-vous cette formation ?	
Qu'allez-vous faire concrètement après cette formation ?	
Engagez-vous à garantir la présence de vos membres durant au moins les 4 (quatre jours) de la formation.	
Proposez deux périodes (mois) durant lesquelles les participantes à cette formation sont libres entre Avril et Août 2026	
Votre association ou réseau d'organisations (associations) de femmes s'engage -t- elle-t-il à faire participer la trésorière et la secrétaire générale aux ateliers de renforcement de capacités sur la gestion financière, la gestion administrative avant le début l'activité de formation choisie ?	
Prénom (s) et Nom de votre trésorière et numéro de téléphone	
Prénom (s) et Nom de votre Secrétaire Générale et numéro de téléphone	

Cachet de l'association ou du réseau